

Une 1^{re} année commune accessible à tous ceux qui ont obtenu leur CEB. Le programme de la 1^{re} commune comporte 32 heures par semaine.

GRILLE HORAIRE 1^{re} COMMUNE

Formation commune	
Religion	2h
Education physique	3h
Français	6h
Mathématiques	4h
Etude du milieu	4h
Langue I (Anglais ou Néerlandais)	4h
Sciences	3h
Education musicale	1h
Education par la technologie	1h
Activités complémentaires	
Latin	2h
Table de conversation (Langue I)	1h
T.I.C (Technologies de l'information et de la communication)	1h

Activité de soutien et de méthode de 15h40 à 16h30 dans le cadre de l'école de devoirs (gratuit).